

Devenez l'architecte d'un avenir durable : votre expertise fera la différence!

CONSEILLER EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

POSTE PERMANENT À TEMPS PLEIN

VOTRE MISSION

Relevant de la directrice du Service de l'urbanisme et de l'environnement, vous jouerez un rôle clé dans la préservation de notre territoire. Vous conseillerez les citoyens en les guidant vers des pratiques écoresponsables. En tant qu'expert engagé, vous serez le pilier de tous les projets liés au développement durable, apportant un soutien technique aux différents services de la ville.



VOS PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Collaborer à l'élaboration, la révision, l'implantation et la gestion des politiques, règlements, programmes et procédures environnementales;
- Veiller à l'application de la réglementation relative au développement durable pour l'ensemble des activités;
- Collaborer au développement de partenariats et représenter la ville dans le domaine du développement durable.

VOS PROJETS À COURT TERME

- Coordonner la réalisation des moyens de mise en œuvre du plan d'action pour la dynamisation du centre-ville;
- Réaliser un audit environnemental de l'organisation municipale afin de mettre en place des mesures visant l'exemplarité, la gouvernance responsable et le rayonnement de la Ville.

PROFIL RECHERCHÉ

- Titulaire d'un diplôme universitaire (BAC) en développement du territoire, en environnement et développement durable, ou toute autre combinaison de formation et d'expérience équivalente
- Posséder une expérience minimale de deux (2) ans, idéalement dans le secteur municipal
- Connaissance des enjeux et des lois et règlements municipaux, provinciaux et fédéraux en environnement
- Aptitude à piloter plusieurs projets en parallèle tout en maintenant une communication efficace avec les diverses parties prenantes
- Maîtriser la suite Microsoft 365 (Excel, Word)

ATOUT

- Diplôme de 2^e cycle universitaire en gestion de l'environnement ou développement

CONDITIONS DE TRAVAIL

Type de poste

Poste cadre à temps plein
34 h par semaine, rémunéré sur la base de 35 h

Salaire annuel

Entre 72 665 \$ et 81 786 \$
établi en fonction de l'expérience jugée pertinente

Autres avantages

Congés les vendredis après-midi
Régime de retraite avec des cotisations de la Ville s'élevant à **9,5%**

Assurances collectives, avec une prise en charge de 50 % par l'employeur (soins médicaux, dentaires, oculaires)

Accès aux soins de télémédecine et à un programme d'aide aux employés (PAE)

Entrée en poste

Mars 2025

Le défi vous intéresse ?

Faites parvenir votre candidature **au plus tard le 5 janvier 2025**
à rh@ville.marieville.qc.ca.

Seules les personnes retenues pour une entrevue recevront une réponse.